



# REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

## DU TITRE PROFESSIONNEL

Technicien en systèmes de surveillance-intrusion et de vidéoprotection

Niveau IV

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	1/48

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	2/48

## SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel .....	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel .....	5
Tableau des activités .....	5
Vue synoptique de l'emploi-type .....	6
Fiche emploi type .....	7
Fiche activité type .....	11
Fiche compétence professionnelle .....	21
Fiche des compétences transversales de l'emploi type .....	42
Glossaire du REAC .....	45

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	3/48

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	4/48

## Introduction

### Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

La révision en 2010 du Titre professionnel « TECHNICIEN EN SYSTEMES DE SURVEILLANCE INTRUSION ET DE VIDEOPROTECTION » avait permis de déterminer trois activités types pour l'emploi. Les besoins actuels du marché du travail pour l'emploi concerné font apparaître la nécessité de restructurer les deux premières activités.

### Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Les entretiens ont été menés auprès d'une quinzaine d'entreprises réparties sur le territoire national, de l'entreprise de quelques salariés à la filiale de groupe d'envergure internationale.

Ces entretiens avec les professionnels en activité, leurs supérieurs directs et les chefs d'entreprise ou chefs d'agence ont fait apparaître quelques évolutions technologiques mais surtout des évolutions en terme d'organisation qui impactent la structuration de l'emploi de « Technicien en systèmes de surveillance intrusion et de vidéoprotection » :

- la différenciation, pour les systèmes de surveillance intrusion, entre le domestique et le professionnel tend à s'estomper, à la fois du fait de la faible utilisation des règles APSAD correspondantes et des technologies des centrales,
- un nombre significatif de techniciens sont spécialisés dans l'installation de systèmes de vidéosurveillance, qui se développe de manière importante actuellement.

De ce fait, il est proposé, dans les activités 1 et 2 de l'ancien TP, de :

- ne plus différencier les systèmes de surveillance intrusion en habitation et dans le domaine professionnel,
- de créer une activité spécifique à l'installation de systèmes de vidéosurveillance.

### Tableau des activités

Ancien TP <b>TECHNICIEN(NE) EN SYSTEMES DE SURVEILLANCE-INTRUSION ET DE VIDEOPROTECTION</b>	Nouveau TP <b>Technicien en systèmes de surveillance-intrusion et de vidéoprotection</b>
Installer, mettre en service et dépanner des systèmes de surveillance intrusion et de vidéoprotection d'habitations	Installer et mettre en service les systèmes de surveillance intrusion et de contrôle d'accès
Installer, réaliser le suivi technique de chantier et mettre en service des systèmes professionnels de surveillance intrusion et de vidéoprotection	Installer et mettre en service les systèmes de vidéosurveillance
Assurer la maintenance préventive et corrective de systèmes professionnels de surveillance intrusion et de vidéoprotection	Assurer la maintenance préventive et corrective des systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	5/48

## Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Installer et mettre en service les systèmes de surveillance intrusion et de contrôle d'accès	1	Préparer le chantier d'installation du système de surveillance
		2	Installer les composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès
		3	Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance
		4	Mettre en service le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès
		5	Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique et de communication en lien avec le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès
		6	Réceptionner le système de surveillance
2	Installer et mettre en service les systèmes de vidéosurveillance	1	Préparer le chantier d'installation du système de surveillance
		7	Installer les composants du système de vidéosurveillance
		3	Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance
		8	Mettre en service le système de vidéosurveillance
		9	Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique en lien avec le système de vidéosurveillance
		6	Réceptionner le système de surveillance
3	Assurer la maintenance préventive et corrective des systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès	10	Planifier les interventions de maintenance de systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès
		11	Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance préventive du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès
		12	Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance corrective du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	6/48

## FICHE EMPLOI TYPE

### Technicien en systèmes de surveillance-intrusion et de vidéoprotection

#### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Afin de protéger les locaux d'habitation ou les établissements professionnels et de surveiller les comportements humains délictueux tels intrusion, vol ou agression, le technicien installe des systèmes de surveillance, constitués de détecteurs, de caméras, de centrales d'alarme, de sirènes, d'enregistreurs et les raccorde aux réseaux électriques et de communication. Il assure la mise en service et le paramétrage de la communication de ces équipements et la formation des utilisateurs. Dans le cadre d'un contrat de service, il effectue la maintenance préventive et corrective des systèmes installés.

Le lieu de travail du technicien en systèmes de surveillance-intrusion et vidéoprotection se situe soit au sein de l'entreprise pour tout ce qui concerne la préparation de chantier, la planification de la maintenance et les relations avec le bureau d'études, soit sur le site du système pour ce qui concerne l'installation, l'encadrement des équipes, le suivi technique de chantier et la maintenance.

Les sites à équiper se répartissent en plusieurs catégories : les locaux d'habitation individuels ou collectifs, neufs ou occupés, les établissements à usage professionnel de tous types (commerces, immeubles de bureaux, sites industriels par exemple), la protection provisoire des chantiers, les voies et bâtiments communaux.

Le technicien travaille seul ou en petite équipe selon l'importance des chantiers. Ses horaires de travail peuvent varier en fonction de l'imminence de la fin d'un chantier ou de l'urgence d'un dépannage. Dans cette dernière activité, des astreintes de nuit ou de week-end sont à assurer régulièrement. Il peut également être amené à partir quelques jours en déplacement, sur un chantier éloigné. Il dispose fréquemment d'un véhicule de service ainsi que d'un moyen de communication portable.

Il réalise l'ensemble de ses activités dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé du document unique et, s'il existe, du PPSPS.

#### Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les entreprises d'électricité générale d'envergure nationale disposant d'un département intrusion ou vidéoprotection,
- les entreprises locales d'électricité générale,
- les entreprises spécialisées en surveillance intrusion ou vidéoprotection.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Technicien sécurité-alarme ; Technicien de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité ; Agent / Agente de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité ; Installateur / Installatrice de systèmes de sécurité, alarme et détection incendie ; Monteur-installateur / Monteuse-installatrice d'alarmes ; Technicien / Technicienne de maintenance des systèmes d'alarme ; Technicien / Technicienne de maintenance des systèmes d'alarme et de télésurveillance ; Technicien / Technicienne de maintenance en installations de vidéo-surveillance ; Technicien / Technicienne de maintenance en systèmes d'alarme et de sécurité ; Technicien / Technicienne en installations de surveillance intrusion ; Technicien / Technicienne sécurité-alarme.

#### Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR sur les installations de systèmes de surveillance intrusion et vidéoprotection.

La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L4121 du code du travail (travail en hauteur par exemple).

La réglementation sur les activités de surveillance intrusion et de vidéoprotection.

#### Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	7/48

Néant

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	8/48

## Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Installer et mettre en service les systèmes de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Préparer le chantier d'installation du système de surveillance  
Installer les composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance  
Mettre en service le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique et de communication en lien avec le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Réceptionner le système de surveillance
2. Installer et mettre en service les systèmes de vidéosurveillance  
Préparer le chantier d'installation du système de surveillance  
Installer les composants du système de vidéosurveillance  
Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance  
Mettre en service le système de vidéosurveillance  
Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique en lien avec le système de vidéosurveillance  
Réceptionner le système de surveillance
3. Assurer la maintenance préventive et corrective des systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès  
Planifier les interventions de maintenance de systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès  
Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance préventive du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès  
Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance corrective du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

## Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques  
Diagnostiquer un problème et le résoudre  
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail  
Communiquer oralement et gérer les situations de crise

## Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau IV (Nomenclature de 1969)  
Convention(s) : Bâtiment, Travaux Publics, Métallurgie, Import-export, Prévention et sécurité.  
Code(s) NSF :  
255r - Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique

## Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

I1307 Installation et maintenance télécoms et courants faibles

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	9/48



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

### **Installer et mettre en service les systèmes de surveillance intrusion et de contrôle d'accès**

#### **Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice**

A partir du besoin exprimé par le client ou du dossier d'exécution réalisé par le bureau d'études, le professionnel réalise l'installation et le suivi technique du chantier, puis il met en service le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès.

Dans les logements, il part de la visite du site (ou du schéma architectural), de l'étude technique ou de la proposition commerciale et du besoin du client. En fonction de l'environnement, des biens à surveiller et des menaces, il détermine l'implantation précise des composants du système, des passages de câbles et établit la liste du matériel nécessaire. Il assure l'approvisionnement de son chantier en conséquence et détermine ses moments d'intervention dans le déroulement du chantier. Dans les locaux professionnels, il trouve les informations nécessaires dans le dossier du bureau d'études et les notices techniques des matériels.

Le professionnel réalise ensuite le passage des câbles, fixe l'ensemble des composants du système tels que détecteurs, claviers, centrale et ses extensions éventuelles, sirènes, unités de gestion de portes, lecteurs, verrouillages. Il effectue les raccordements de ces éléments, il met en place les piles et batteries et réalise l'appairage des différents éléments radio, ainsi que l'alimentation électrique du système. Il réalise aussi le câblage, la pose et le raccordement des éléments du réseau informatique nécessaires aux communications locales (baie, tiroirs optiques, panneaux de brassage, prises et noyaux, câbles et fibres optiques, switchs) et à travers l'Internet.

Le professionnel met sous tension le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès. Il met en place la transmission sur le ou les réseaux de communication et effectue les paramétrages (destinataires, informations transmises). Il connecte les matériels communicants à l'aide du protocole Internet au réseau informatique. Il procède aux essais correspondants.

Le professionnel procède à tous les réglages (orientation et sensibilité des détecteurs) et les paramétrages (définition des zones, groupes, mise en service partielle, temporisations, transmissions, profils, utilisateurs, droits d'accès, gestion horaire) des composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès (centrale d'alarme et unités de gestion des accès, transmetteur, détecteurs). Il paramètre aussi les composants actifs du réseau informatique (switchs, routeurs, passerelle) conformément aux exigences du dossier du bureau d'études et des contraintes, notamment en terme de sécurité, du réseau informatique du client (adressage, filtrage, redirection d'adresses et de ports, adresse IP publique dynamique, sécurisation, VLAN). Il effectue des mesures électriques et des tests fonctionnels. Le paramétrage nécessite souvent l'utilisation de logiciels et d'un ordinateur portable.

Lorsque certaines tâches d'installation sont réalisées par des monteurs, le professionnel contrôle le déroulement de leurs travaux. Enfin, le professionnel effectue les tests fonctionnels dans le cadre d'un contrôle final du système et il met à jour le dossier technique. Il réceptionne l'installation avec le client, dans certains cas il est accompagné par le commercial ou le chargé d'affaires de sa société. Le professionnel forme également le client ou l'utilisateur à l'exploitation du système, et à ses responsabilités et obligations.

A l'issue de son installation en habitation, le professionnel constitue un dossier comprenant principalement :

- l'implantation des composants du système sur les plans,
- le plan de passage simplifié des câbles,
- les informations de paramétrage.

En risque professionnel, il met à jour le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) ou le Dossier des Interventions Ultérieures sur Ouvrage (DIUO).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	11/48

Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du document unique et du PPSPS s'il existe. Les risques sont ceux inhérents à la réalisation d'une installation électrique sur un chantier : travail dans un environnement de chantier, parfois en hauteur, par exemple pour l'installation d'une sirène.

Les déplacements sont fréquents. Sur des chantiers éloignés, le professionnel peut être amené à se déplacer plusieurs jours.

Beaucoup de locaux, notamment professionnels (surtout les plus sensibles), intègrent dès leur construction un système de surveillance, qui peut être régi par une réglementation de droit privé. Dans ce cas, le professionnel intervient dans le respect de cette réglementation.

L'installation est également réalisée dans des locaux existants, où elle n'était pas prévue à l'origine lors de la construction. Elle permet de répondre à la demande de sécurité des utilisateurs. Le professionnel met en place des équipements permettant, non seulement une surveillance contre l'intrusion, mais également un contrôle d'accès, ainsi qu'une télésurveillance du site par des sociétés spécialisées.

### **Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR sur les installations de systèmes de surveillance intrusion et de contrôle d'accès.

La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L4121 du code du travail (travail en hauteur notamment).

La réglementation sur les activités de surveillance intrusion et de vidéoprotection.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	12/48

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer le chantier d'installation du système de surveillance  
Installer les composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance  
Mettre en service le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique et de communication en lien avec le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Réceptionner le système de surveillance

## Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques  
Diagnostiquer un problème et le résoudre  
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail  
Communiquer oralement et gérer les situations de crise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	13/48



## FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

### Installer et mettre en service les systèmes de vidéosurveillance

#### Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir du besoin exprimé par le client ou du dossier d'exécution réalisé par le bureau d'études, le professionnel réalise l'installation et le suivi technique du chantier, puis il met en service le système de vidéosurveillance.

Dans les logements, il part de la visite du site (ou du schéma architectural), de la proposition technique ou commerciale et du besoin du client. En fonction de l'environnement, des biens à surveiller et des menaces, il détermine l'implantation précise des composants du système, des passages des câbles et établit la liste du matériel nécessaire. Il assure l'approvisionnement de son chantier en conséquence et détermine ses moments d'intervention dans le déroulement du chantier. Dans les locaux professionnels, il trouve les informations nécessaires dans le dossier du bureau d'études et les notices techniques des matériels.

Le professionnel réalise ensuite le passage des câbles, fixe l'ensemble des composants du système tels que supports, caissons, caméras, projecteurs d'éclairage, écrans, alimentations. Il effectue les raccordements de ces éléments ainsi que l'alimentation électrique du système. Il réalise aussi le câblage, la pose et le raccordement des éléments du réseau informatique nécessaires aux communications locales (baie, tiroirs optiques, panneaux de brassages, prises et noyaux, câbles et fibres optiques, switchs notamment) et à travers l'Internet.

Il raccorde les caméras et les encodeurs éventuels, les met sous tension et teste leur fonctionnement. Suivant la technologie employée, analogique ou TCP/IP le technicien effectue les raccordements sur le réseau local ou directement sur l'enregistreur. Il effectue les paramétrages de base (adressage réseau, résolution, encodage, compression et qualité) et essais.

Le professionnel procède à tous les réglages (orientations des caméras, tirages optiques, focales et mises au point) et les paramétrages (définition des zones de masquages, des prépositions, protocoles de télémétrie, détection de mouvement, détection et sens de franchissement, liste d'utilisateurs et droits d'accès notamment) des composants du système de vidéosurveillance (caméras, encodeurs, enregistreurs, écrans) et des composants actifs du réseau informatique (switchs, routeurs, passerelle) conformément aux exigences du dossier du bureau d'études et des contraintes, notamment en termes de sécurité et de qualité de service, du réseau informatique du client (adressage, filtrage et redirection des flux, adresse IP publique dynamique, sécurisation, quota de service, qualité de service, VLAN). Il effectue des mesures électriques et des tests qualitatifs et fonctionnels. Le paramétrage nécessite souvent l'utilisation de logiciels et d'un ordinateur portable.

Lorsque certaines tâches d'installation sont réalisées par des monteurs, le professionnel contrôle le déroulement de leurs travaux. Enfin, le professionnel effectue les tests fonctionnels dans le cadre d'un contrôle final du système de vidéosurveillance et il met à jour le dossier technique. Il participe à la réception définitive avec le client et le commercial ou le chargé d'affaires de sa société. Le professionnel forme également le client ou l'utilisateur à l'exploitation du système de vidéosurveillance et l'informe de ses responsabilités (masquage par exemple) et de ses obligations (déclaration à la CNIL et en Préfecture, affichage notamment).

A l'issue de son installation en habitation, le professionnel constitue un dossier comprenant principalement :

- l'implantation des composants du système sur les plans,
- le plan de passage simplifié des câbles,
- les informations de paramétrage.

En risque professionnel, il met à jour le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) ou le Dossier des Interventions Ultérieures sur Ouvrage (DIUO).

Le professionnel réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	15/48

santé, du document unique et du PPSPS s'il existe. Les risques sont ceux inhérents à la réalisation d'une installation électrique sur un chantier : travail dans un environnement de chantier, parfois en hauteur, par exemple pour l'installation des caméras.

Les déplacements sont fréquents. Sur des chantiers éloignés, le professionnel peut être amené à se déplacer plusieurs jours.

Beaucoup de locaux, notamment professionnels (surtout les plus sensibles), intègrent dès leur construction un système de vidéosurveillance, qui peut être régi par une réglementation de droit privé. Dans ce cas, le professionnel intervient dans le respect de cette réglementation. Dans le cas général, les installations sont soumises à la législation relative à la vidéosurveillance.

L'installation est également réalisée dans des locaux existants, où elle n'était pas prévue à l'origine lors de la construction. Elle permet de répondre à la demande de sécurité des utilisateurs et rend possible une télésurveillance du site par des sociétés spécialisées.

### **Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR sur les installations de systèmes de vidéosurveillance.

La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L4121 du code du travail (travail en hauteur notamment).

La réglementation sur les activités de surveillance intrusion et de vidéoprotection.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	16/48

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Préparer le chantier d'installation du système de surveillance  
Installer les composants du système de vidéosurveillance  
Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance  
Mettre en service le système de vidéosurveillance  
Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique en lien avec le système de vidéosurveillance  
Réceptionner le système de surveillance

## Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques  
Diagnostiquer un problème et le résoudre  
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail  
Communiquer oralement et gérer les situations de crise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	17/48



**FICHE ACTIVITÉ TYPE**  
**N° 3**

**Assurer la maintenance préventive et corrective des systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès**

**Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice**

Cette activité type comporte 2 tâches distinctes : la maintenance et la télémaintenance préventive systématique et le dépannage du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès.

A partir de la liste des appels reçus par sa société pour les dépannages et des contrats de maintenance conclus avec les clients pour les visites préventives, le professionnel planifie ses interventions de maintenance des systèmes. Il récupère les dossiers techniques à l'agence de sa société et prévoit les matériels et l'outillage nécessaires à ses interventions.

Maintenance et télémaintenance préventive :

A l'aide du dossier, des informations fournies par l'utilisateur et de la lecture de l'historique du système, il prévient ses interlocuteurs de son intervention, il réalise les opérations d'entretien de l'installation de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès, il procède au remplacement des consommables et aux essais nécessaires à la vérification du fonctionnement de l'installation. Le professionnel peut réaliser cette prestation à distance, par télémaintenance, ou sur site.

Dépannage :

Dans le cas d'une intervention de dépannage, le professionnel s'informe auprès de l'utilisateur des dysfonctionnements constatés et consulte le journal des événements, éventuellement à distance. Il peut dans certains cas effectuer un pré-diagnostic à distance, sinon il effectue le diagnostic du système sur site. Le professionnel peut réaliser son dépannage à distance, par télémaintenance, notamment pour la mise à jour de logiciels ou résoudre des pannes informatiques. Selon qu'il dispose ou non des pièces à changer, il procède à une réparation provisoire ou définitive de l'installation. Il réalise les essais fonctionnels du système pour vérifier l'efficacité de son intervention et le fonctionnement de l'installation.

Le professionnel réalise son travail en milieu occupé, sur du matériel parfois ancien. Il doit tenir compte de l'urgence de la remise en fonctionnement, de l'absence de dossier ou de schémas dans certains cas, voire de sa méconnaissance de l'installation sur laquelle il intervient, et faire face au mécontentement éventuel du client.

Pour mener son travail à bien, il utilise la procédure qualité de son entreprise, le dossier technique du système et le contrat de maintenance négocié avec le client, les équipements, matériels et outils fournis par sa société.

Il réalise son activité dans le respect des consignes de sécurité et de prévention de la santé, du document unique et du PPSPS s'il existe. Il peut s'agir de travail d'astreinte, la nuit, le week-end ou en dehors des périodes d'ouverture, lorsque l'activité du client ne permet pas de le réaliser autrement.

Les risques sont ceux inhérents à la réalisation d'une intervention de type électrique. Le professionnel peut avoir à effectuer des travaux en hauteur. Les déplacements sont fréquents.

Avant de quitter le lieu de son intervention, le professionnel récupère les matériels remplacés (piles, batteries, cartes électroniques) en vue de leur recyclage.

**Réglementation d'activités** (le cas échéant)

Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau BR sur les installations de systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès. La réglementation sur les risques professionnels encadrée par l'article L4121 du code du travail (travail en hauteur notamment).

La réglementation sur les activités de surveillance intrusion et de vidéoprotection.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	19/48

## Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Planifier les interventions de maintenance de systèmes de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance préventive du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance corrective du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès

## Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Diagnostiquer un problème et le résoudre

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail

Communiquer oralement et gérer les situations de crise

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	20/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 1**

**Préparer le chantier d'installation du système de surveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du besoin exprimé par le client, du dossier du bureau d'études et des contraintes pesant sur le projet :

- établir la liste du matériel nécessaire,
- assurer l'approvisionnement du chantier,
- estimer les temps d'intervention et les moyens humains nécessaires,
- déterminer ses interventions parmi les différentes phases de réalisation du chantier d'installation (incluant le recours éventuel à la sous-traitance) en relation avec les différents corps d'état et fournisseurs.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce principalement au bureau de son entreprise, sur le chantier et ponctuellement chez les fournisseurs ou les sous-traitants.

**Critères de performance**

la liste du matériel recensé permet la réalisation du chantier  
le matériel approvisionné permet la réalisation du chantier en quantité, en temps et en heure  
tous les intervenants du chantier sont identifiés  
les interventions prévues sont cohérentes avec l'ordonnancement du chantier  
les estimations des temps d'intervention sont réalistes  
les moyens matériels et humains mobilisés permettent la réalisation du chantier

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître la notion d'échelle d'un plan architectural  
Connaître les corps d'état et leur ordre chronologique d'intervention sur un chantier  
Connaître le planning d'un chantier  
Connaître les estimations des temps d'intervention et du nombre d'intervenants  
Connaître les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Lire et exploiter un plan architectural  
Exploiter le dossier du bureau d'études  
Réaliser des recherches dans un catalogue fournisseur et auprès des distributeurs  
Définir une liste de matériels nécessaires à la réalisation d'une installation  
Estimer les temps d'intervention et les moyens humains correspondants  
Planifier une intervention à l'aide d'un agenda, d'un planning (papier, électronique)

Communiquer oralement avec les différents corps d'état, le bureau d'études, les fournisseurs et sous-traitants  
Communiquer par écrit avec les fournisseurs et sous-traitants  
Négocier des dates, des délais avec les fournisseurs et sous-traitants

Utiliser les outils informatique et bureautique  
Manipuler des chiffres et utiliser des ordres de grandeur  
Traiter des opérations administratives  
Organiser et préparer son action en mobilisant les moyens et en planifiant leur obtention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	21/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 2**

**Installer les composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du besoin exprimé par le client, du dossier du bureau d'études et des notices techniques des matériels :

- déterminer l'implantation des composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès de faible importance,
- effectuer le passage des câbles, en apparent ou sur les cheminements existants,
- fixer l'ensemble des composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès,
- poser les matériels du réseau informatique de type Ethernet (baies, panneaux de brassage, prises et noyaux, câbles, switches par exemple),
- raccorder l'ensemble des éléments posés et le système au réseau électrique.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire. Elle peut-être mise en œuvre seul.

**Critères de performance**

le choix et l'implantation des matériels respectent les règles de l'art de la profession  
l'implantation des matériels respecte la demande du client ou le dossier du bureau d'étude  
l'installation respecte les choix de matériel, la détermination de leur implantation et les consignes des constructeurs  
les câbles et composants sont installés en respectant le cadre règlementaire et les règles de l'art de la profession  
les raccordements réalisés permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client ou au dossier du bureau d'études  
l'organisation des raccordements est rationnelle (repérage, disposition des câbles par exemple)  
les opérations d'installation sont effectuées dans les délais impartis  
les locaux sont propres et fonctionnels à l'issue de l'installation  
les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître la réglementation relative aux installations de surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Connaître la notion d'échelle d'un plan architectural  
Connaître les fonctions du système de surveillance intrusion  
Connaître les fonctions du système de contrôle d'accès  
Connaître la typologie et le fonctionnement des détecteurs intrusion et des moyens d'alerte  
Connaître la typologie et le fonctionnement des identifiants, identifiants et systèmes de verrouillage  
Connaître les modes de fixation des matériels selon les supports  
Connaître les paragraphes de la norme NFC 15-100 concernant le passage de câbles et les distances entre courants forts et faibles  
Connaître les paragraphes des normes ISO / CEI ISO 11801 (norme internationale) et EN 50 173, EN 50174 (normes Européennes, installation) relatifs aux critères qualitatifs d'un lien Ethernet en fonction de la catégorie et de la classe du câblage réalisé  
Connaître la technologie des différents supports de transmission et de communication y compris des notions concernant la fibre optique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	22/48

Connaître les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

Lire et exploiter un plan architectural

Lire et exploiter un plan unifilaire d'un tableau électrique

Réaliser des recherches dans un catalogue fournisseur et auprès des distributeurs

Reporter des symboles techniques sur un plan architectural

Exploiter une règle ou une norme

Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance intrusion

Exploiter les documentations techniques des matériels de contrôle d'accès

Fixer solidement un matériel sur différents supports (tels que murs, cloisons, porte, vitres, supports métalliques)

Passer et fixer des câbles et des conduits

Placer des repères sur les câbles

Dénuder des câbles

Sertir, souder et visser des conducteurs sur des connecteurs

Raccorder des prises Ethernet de type RJ45

Raccorder des équipements sur des connecteurs optiques

Raccorder des conducteurs sur des entrées et sorties électriques ou électroniques

Communiquer oralement et par écrit avec le client ou le bureau d'études, afin de s'assurer de certains points du dossier d'installation ou d'exécution, et avec l'administrateur du réseau informatique du client

Organiser et préparer son action en mobilisant les moyens et en planifiant leur obtention

S'assurer de la conformité d'un produit à une norme ou une prescription technique

Mettre en œuvre un mode opératoire

Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	23/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 3**

**Contrôler le déroulement des travaux d'installation du système de surveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du dossier du bureau d'études et du planning d'avancement des travaux :

- s'assurer du déroulement correct des différentes phases de travaux,
- vérifier la conformité technique du chantier d'installation,
- rédiger des comptes-rendus de recettes de chantier,
- mettre régulièrement à jour le dossier technique du système de surveillance.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire. La compétence peut s'exercer seul sur le chantier.

**Critères de performance**

le déroulement du chantier est conforme à la planification et les imprévus de chantier sont correctement traités

la conformité du chantier d'installation aux exigences techniques du dossier du bureau d'études est respectée à l'issue des différentes étapes (passage de câbles, fixation des matériels, réglages)

les comptes-rendus de recettes sont clairs, exhaustifs et sans erreur,

le dossier technique du système est maintenu à jour

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître les corps d'état et leur ordre chronologique d'intervention sur un chantier

Connaître le planning d'un chantier

Connaître les estimations des temps d'intervention et du nombre d'intervenants

Connaître les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Connaître la réglementation relative aux installations de surveillance

Connaître la législation relative aux installations de vidéosurveillance

Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance intrusion

Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de contrôle d'accès

Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de vidéosurveillance

Connaître les paragraphes de la norme NFC 15-100 concernant le passage de câbles et les distances entre courants forts et faibles

Connaître les paragraphes des normes ISO / CEI ISO 11801 (norme internationale) et EN 50 173, EN 50174 (normes Européennes, installation) relatifs aux critères qualitatifs d'un lien Ethernet en fonction de la catégorie et de la classe du câblage réalisé

Connaître la technologie des différents supports de transmission et de communication y compris des notions concernant la fibre optique

Exploiter le dossier du bureau d'études

Contrôler la réalisation des étapes d'un planning

Dérouler une procédure de contrôle d'installation (passage de câble, fixation des matériels, mesures et réglages) à partir d'une liste de points

Effectuer par écrit des recettes partielles

Mettre à jour un dossier technique

Résoudre les imprévus de chantier

Communiquer oralement avec les différents corps d'état, le bureau d'études, les fournisseurs et les sous-traitants

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	24/48

Communiquer par écrit avec les fournisseurs et sous-traitants  
Négocier des dates, des délais avec les fournisseurs et sous-traitants  
Diriger une équipe de monteurs  
Transmettre ses savoirs professionnels  
Gérer des situations interpersonnelles

Utiliser les outils informatique et bureautique  
Manipuler des chiffres et utiliser des ordres de grandeur  
Traiter des opérations administratives  
Organiser et préparer son action en mobilisant les moyens et en planifiant leur obtention

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	25/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 4**

**Mettre en service le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir de l'installation raccordée :

- mettre sous tension le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès,
- procéder à l'appairage des composants sans fil de l'installation,
- effectuer des mesures électriques et des tests fonctionnels, remplir les fiches d'auto-contrôle,
- procéder à tous les réglages et les paramétrages des composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès, et les sauvegarder,
- calculer la durée d'autonomie du système sur batterie.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire. Elle peut être mise en œuvre seul. Le professionnel peut être aidé par un collègue pour les tests.

**Critères de performance**

les différents composants sont alimentés conformément aux spécifications du constructeur et aux normes d'installation électrique  
l'appairage radio des éléments sans fil est réalisé  
les mesures électriques et les tests fonctionnels sont réalisés  
les fiches d'auto-contrôle sont correctement complétées à partir des relevés de mesures et des tests fonctionnels  
les réglages et paramétrages permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client ou dossier du bureau d'études  
les réglages et paramétrages sont effectués dans les délais impartis  
les paramètres sont sauvegardés sur mémoire informatique  
les calculs d'autonomie sont exacts  
les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître la réglementation relative aux installations surveillance intrusion et de contrôle d'accès  
Connaître les lois fondamentales du courant électrique  
Connaître le fonctionnement d'un multimètre  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance intrusion  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de contrôle d'accès  
Connaître les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risque électrique par exemple)

Dérouler des essais fonctionnels  
Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance intrusion  
Exploiter les documentations techniques des matériels de contrôle d'accès  
Effectuer des mesures de tension, de courant et de résistance électrique à l'aide d'un multimètre  
Régler et paramétrer les composants du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable  
Exploiter une règle ou une norme

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	26/48

Communiquer oralement avec le client ou le bureau d'études afin de s'assurer de certains points concernant les réglages et les essais (essais de sirènes, réglages de détecteurs, essais de transmissions par exemple)

Mettre en œuvre un mode opératoire

Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

Evaluer le résultat de son action et en contrôler la conformité à ce qui était attendu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	27/48

## FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

### **Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique et de communication en lien avec le système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès**

#### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir des souhaits du client, du dossier du bureau d'études, des éléments mis à sa disposition par l'administrateur réseau du client, des notices techniques et du télésurveilleur si nécessaire (numéros de téléphones, numéros de compte client, adresses IP, protocoles de communication, identifiants et mots de passe) :

- connecter un transmetteur vocal ou digital sur un réseau téléphonique commuté,
- mettre en œuvre un transmetteur vocal ou digital sur un réseau de téléphonie mobile,
- connecter un transmetteur IP au réseau informatique du client,
- connecter les éléments communicants avec le protocole Internet (centrale d'alarme, unités de gestion des accès) de l'installation de surveillance (raccordée, paramétrée, réglée et testée) au réseau informatique du client,
- paramétrer des liaisons Wifi ou établir des connexions par courant porteur (CPL),
- effectuer le brassage des liens sur les équipements actifs du réseau informatique (seul ou avec l'administrateur réseau),
- tester la fonctionnalité des supports de communication,
- paramétrer la transmission,
- valider la réception des informations auprès du ou des destinataires,
- valider la télégestion du système de surveillance intrusion et de contrôle d'accès,
- veiller à alimenter correctement les équipements communicants, en particulier ceux dont l'alimentation est fournie à travers le réseau (PoE),
- sauvegarder les paramétrages.

#### **Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire.

Le professionnel doit communiquer et travailler en cohérence avec le client ou l'administrateur du réseau informatique. Cette compétence peut être mise en œuvre seul.

#### **Critères de performance**

les liaisons permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client et aux contraintes du site

les réglages et paramétrages permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client, de l'administrateur réseau du client, du télésurveilleur et aux caractéristiques du support de communication (type de dégroupage, type d'abonnement, adressage, routage, filtrage, adresse IP publique dynamique, client DNS dynamique, notamment)

le niveau de sécurité informatique du réseau est préservé

le réseau informatique est fonctionnel

les paramètres sont sauvegardés sur mémoire informatique

la réception des informations transmises est vérifiée

la télégestion du système est fonctionnelle avec un niveau de sécurité suffisant

les liaisons et les paramétrages sont effectués dans les délais impartis

#### **Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaitre la réglementation relative aux installations surveillance intrusion et de contrôle d'accès

Connaitre le fonctionnement de la télésurveillance et de la télégestion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	28/48

Connaitre les différents supports de communications utilisés en surveillance intrusion et contrôle d'accès  
Connecter un transmetteur à un réseau téléphonique commuté  
Connecter un transmetteur à un réseau de téléphonie mobile  
Connaître les paragraphes des normes ISO / CEI IS 11801 (norme internationale) et EN 50 173, EN 50174 (normes Européennes, installation) relatifs aux critères qualitatifs d'un lien Ethernet en fonction de la catégorie et de la classe du câblage réalisé  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance intrusion  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de contrôle d'accès  
Connaître les principes de fonctionnement du réseau local, et des rôles respectifs des équipements actifs  
Connaître les principes de l'adressage IP  
Connaître les principes du routage, du filtrage et de la translation de ports et d'adresses  
Connaître les principes des DNS (serveurs de noms de domaines statiques et dynamiques)  
Connaître les principes de base de sécurisation d'un réseau informatique

Connecter des matériels IP sur les ports Ethernet d'un switch  
Alimenter des matériels à travers le réseau local (PoE)  
Connecter des matériels IP en Wifi sur un point d'accès  
Connecter des matériels IP par courant porteur sur les ports Ethernet d'un switch  
Dérouler des tests et des essais fonctionnels  
Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance intrusion  
Exploiter les documentations techniques des matériels de contrôle d'accès  
Exploiter les documentations techniques des équipements actifs réseau (switchs, routeurs, injecteurs PoE par exemple)  
Régler et paramétrer les composants du système de surveillance en fonction de l'efficacité demandée, pour communiquer à travers le réseau informatique, notamment à l'aide d'un ordinateur portable  
Régler et paramétrer les composants actifs du réseau informatique à l'aide d'un ordinateur portable

Communiquer oralement et par écrit avec le bureau d'études, le client, l'administrateur réseau et le télésurveilleur afin d'obtenir des informations et lever des ambiguïtés

Mettre en œuvre un mode opératoire  
Evaluer le résultat de son action et en contrôler la conformité à ce qui était attendu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	29/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 6**

**Réceptionner le système de surveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir de l'installation réglée et des notices constructeur pour l'utilisation des matériels, avec le client et dans certains cas le commercial ou le chargé d'affaires de sa société :

- rédiger des procédures d'exploitation propres à l'installation réalisée,
- présenter l'installation au client,
- démontrer la fonctionnalité de l'installation au client,
- former le client à l'exploitation du système de surveillance,
- modifier des paramètres à la demande du client (ajustement des temporisations, modifications des masques privatifs, ajustement des profils d'accès),
- rédiger le procès-verbal de réception et prendre note si nécessaire des réserves formulées par le client.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire.

Le professionnel est responsable de l'aspect technique et administratif lors de la réception avec le client et de la formation de l'utilisateur.

**Critères de performance**

les procédures d'exploitation sont rédigées de manière professionnelle, claire et adaptée au niveau de compréhension de l'utilisateur

le client sait utiliser le système de surveillance intrusion, de contrôle d'accès ou de vidéosurveillance (mise en service, mise hors service, test des alarmes, arrêt des alarmes, création d'utilisateurs, gestion des profils, gestion des plages horaires, gestion des jours fériés, recherche et consultations des enregistrements, extraction d'une séquence vidéo)

la réception est effectuée dans les délais impartis

les paramètres sont ajustés à la demande du client

la rédaction du procès verbal rend compte du déroulement de la réception

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaitre la réglementation relative aux installations surveillance

Connaitre le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance

Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance intrusion

Exploiter les documentations techniques des matériels de contrôle d'accès

Exploiter les documentations techniques des matériels de vidéosurveillance

Exploiter une règle ou une norme

Utiliser et compléter des documents administratifs (procès-verbaux de réception, documents Cerfa notamment)

Former l'utilisateur à l'exploitation de l'installation de surveillance

Informé le client de ses responsabilités (masquage par exemple) et de ses obligations (déclaration à la CNIL et en Préfecture, affichage notamment)

Communiquer oralement avec le client et le commercial ou le chargé d'affaires de l'entreprise lors de la réception de l'installation

Mobiliser un comportement orienté client pour le former à l'utilisation des systèmes de surveillance

Evaluer le résultat de son action et en contrôler la conformité à ce qui était attendu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	30/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE**  
**N° 7**

**Installer les composants du système de vidéosurveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir du besoin exprimé par le client, du dossier du bureau d'études et des notices techniques des matériels :

- déterminer l'implantation des composants du système de vidéosurveillance quand elle n'est pas fournie par le bureau d'études,
- effectuer le passage des câbles, en apparent ou sur les cheminements existants,
- fixer l'ensemble des composants du système de vidéosurveillance,
- poser les matériels du réseau informatique de type Ethernet (baies, panneaux de brassage, prises et noyaux, câbles, switchs par exemple).
- raccorder l'ensemble des éléments posés et le système au réseau électrique.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire. Elle peut-être mise en œuvre seul.

**Critères de performance**

le choix et l'implantation des matériels respectent la législation, la réglementation et les règles de l'art de la profession

l'implantation des matériels respecte la demande du client ou le dossier du bureau d'étude

l'installation respecte les choix de matériel, la détermination de leur implantation et les consignes des constructeurs

les câbles et composants sont installés en respectant le cadre législatif et réglementaire, et les règles de l'art de la profession

les raccordements réalisés permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client ou dossier du bureau d'études

l'organisation des raccordements est rationnelle (repérage, disposition des câbles par exemple)

les opérations d'installation sont effectuées dans les délais impartis

les locaux sont propres et fonctionnels à l'issue de l'installation

les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître la législation relative aux installations de vidéosurveillance

Connaître la réglementation relative aux installations vidéosurveillance,

Connaître la notion d'échelle d'un plan architectural

Connaître les fonctions du système de vidéosurveillance,

Connaître la typologie et le fonctionnement des équipements de vidéosurveillance,

Connaître les modes de fixation des matériels selon les supports

Connaître les paragraphes de la norme NFC 15-100 concernant le passage de câbles et les distances entre courants forts et faibles

Connaître les paragraphes des normes ISO / CEI ISO 11801 (norme internationale) et EN 50 173, EN 50174 (normes Européennes, installation) relatifs aux critères qualitatifs d'un lien Ethernet en fonction de la catégorie et de la classe du câblage réalisé

Connaître la technologie des différents supports de transmission et de communication y compris des notions concernant la fibre optique

Connaître les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	31/48

Lire et exploiter un plan architectural  
 Lire et exploiter un plan unifilaire d'un tableau électrique  
 Réaliser des recherches dans un catalogue fournisseur et auprès des distributeurs  
 Reporter des symboles techniques sur un plan architectural  
 Exploiter une règle ou une norme  
 Exploiter le décret d'application d'une loi  
 Exploiter les documentations techniques des matériels de vidéosurveillance  
 Fixer solidement un matériel sur différents supports (tels que murs, cloisons, supports métalliques)  
 Passer et fixer des câbles et des conduits  
 Placer des repères sur les câbles  
 Dénuder des câbles  
 Sertir, souder et visser des conducteurs sur des connecteurs  
 Raccorder des prises Ethernet de type RJ45  
 Raccorder des équipements sur des connecteurs optiques  
 Raccorder des conducteurs sur des entrées et sorties électriques ou électroniques

Communiquer oralement et par écrit avec le client ou le bureau d'études, afin de s'assurer de certains points du dossier d'installation ou d'exécution, et avec l'administrateur du réseau informatique du client

Organiser et préparer son action en mobilisant les moyens et en planifiant leur obtention  
 S'assurer de la conformité d'un produit à une norme ou une prescription technique  
 Mettre en œuvre un mode opératoire  
 Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	32/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 8**

**Mettre en service le système de vidéosurveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir de l'installation raccordée :

- mettre sous tension le système de vidéosurveillance, effectuer des mesures électriques et des tests fonctionnels, remplir les fiches d'auto-contrôle,
- procéder à tous les réglages et les paramétrages des composants du système de vidéosurveillance, et les sauvegarder,
- calculer la durée d'autonomie du système sur batterie ou sur une source de remplacement.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire.

Elle peut être mise en œuvre seul. Le professionnel peut être aidé par un collègue pour les tests.

**Critères de performance**

les mesures électriques et les tests fonctionnels sont réalisés

les fiches d'auto-contrôle sont correctement complétées à partir des relevés de mesures et des tests fonctionnels

les réglages et paramétrages permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client ou dossier du bureau d'études

les réglages et paramétrages sont effectués dans les délais impartis

les paramètres sont sauvegardés sur mémoire informatique

les calculs d'autonomie sont exacts

les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaitre la législation relative aux installations de vidéosurveillance

Connaitre la réglementation relative aux installations vidéosurveillance

Connaitre les lois fondamentales du courant électrique

Connaitre le fonctionnement d'un multimètre

Connaitre le fonctionnement des composants des systèmes de vidéosurveillance

Connaitre les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risque électrique par exemple)

Dérouler des essais fonctionnels

Exploiter les documentations techniques des matériels de vidéosurveillance

Effectuer des mesures de tension et de courant à l'aide d'un multimètre

Régler et paramétrer les composants du système de vidéosurveillance en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable

Exploiter une règle ou une norme

Exploiter le décret d'application d'une loi

Communiquer oralement avec le client, le bureau d'études, l'administrateur du réseau informatique du client concernant les réglages et les essais

Mettre en œuvre un mode opératoire

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	33/48

Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

Evaluer le résultat de son action et en contrôler la conformité à ce qui était attendu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	34/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE**  
**N° 9**

**Paramétrer les équipements actifs du réseau informatique en lien avec le système de vidéosurveillance**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir des souhaits du client, du dossier du bureau d'études, des éléments mis à sa disposition par l'administrateur réseau du client, des notices techniques et du télésurveilleur si nécessaire (numéros de compte client, adresses IP, identifiants et mots de passe) :

- connecter les éléments communicants avec le protocole Internet (caméras IP, encodeurs, enregistreurs, disques NAS, serveurs) de l'installation de vidéosurveillance (raccordée, paramétrée, réglée et testée) au réseau informatique,
- veiller à alimenter correctement les équipements communicants, en particulier ceux dont l'alimentation est fournie à travers le réseau (PoE),
- paramétrer des liaisons Wifi,
- effectuer le brassage des liens sur les équipements actifs du réseau informatique (seul ou avec l'administrateur réseau),
- tester la fonctionnalité des supports de communication,
- paramétrer la transmission des images et des alarmes,
- valider la réception des images et des alarmes auprès du ou des destinataires,
- valider la télégestion du système de vidéosurveillance,
- sauvegarder les paramètres.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur le chantier de réalisation, de type habitation, tertiaire ou industriel, en construction, existant ou temporaire.

Le professionnel doit communiquer et travailler en cohérence avec le client ou l'administrateur du réseau informatique. Cette compétence peut être mise en œuvre seul.

**Critères de performance**

les liaisons permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client et aux contraintes du site

les réglages et paramètres permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client, de l'administrateur réseau, du télésurveilleur et aux caractéristiques du support de communication (débit, adressage, routage, filtrage, adresse IP publique dynamique, client DNS dynamique par exemple)

le niveau de sécurité informatique du réseau est préservé

le réseau informatique est fonctionnel

les paramètres sont sauvegardés sur mémoire informatique

la réception des images et des informations transmises est vérifiée

la télégestion du système est fonctionnelle avec un niveau de sécurité suffisant

les liaisons et les paramètres sont effectués dans les délais impartis

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaitre la législation relative aux installations de vidéosurveillance

Connaitre la réglementation relative aux installations vidéosurveillance

Connaitre le fonctionnement de la télésurveillance

Connaitre les différents supports de communications utilisés en vidéosurveillance

Connaitre les paragraphes des normes ISO / CEI IS 11801 (norme internationale) et EN 50 173, EN 50174 (normes Européennes, installation) relatifs aux critères qualitatifs d'un lien Ethernet en fonction de la catégorie et de la classe du câblage réalisé

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	35/48

Connaître le fonctionnement des équipements de vidéosurveillance  
Connaître les principes de fonctionnement du réseau local, et des rôles respectifs des équipements actifs  
Connaître les principes de l'adressage IP  
Connaître les principes du routage, du filtrage et de la translation de ports et d'adresses  
Connaître les principes des DNS (serveurs de noms de domaines statiques et dynamiques)  
Connaître les principes de base de sécurisation d'un réseau informatique

Connecter des matériels IP sur les ports Ethernet d'un switch  
Alimenter des matériels à travers le réseau local (PoE)  
Connecter des matériels IP en Wifi sur un point d'accès  
Dérouler des tests et des essais fonctionnels et qualitatifs  
Exploiter les documentations techniques des matériels de vidéosurveillance  
Exploiter les documentations techniques des équipements actifs réseau (switchs, routeurs, injecteurs PoE par exemple)  
Régler et paramétrer les composants du système de vidéosurveillance en fonction de l'efficacité demandée, pour communiquer à travers le réseau informatique, notamment à l'aide d'un ordinateur portable  
Régler et paramétrer les composants actifs du réseau informatique à l'aide d'un ordinateur portable

Communiquer oralement et par écrit avec le bureau d'études, le client, l'administrateur réseau et le télésurveilleur afin d'obtenir des informations et lever des ambiguïtés

Mettre en œuvre un mode opératoire  
Evaluer le résultat de son action et en contrôler la conformité à ce qui était attendu

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	36/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE  
N° 10**

**Planifier les interventions de maintenance de systèmes de surveillance intrusion,  
de vidéosurveillance et de contrôle d'accès**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A partir de la liste des appels reçus par sa société pour les dépannages et des contrats de maintenance conclus avec les clients :

- planifier ses interventions de maintenance des systèmes de surveillance,
- estimer les temps d'intervention et de déplacement nécessaires,
- organiser sa journée et optimiser son planning,
- prendre les rendez-vous par téléphone,
- récupérer les dossiers techniques à l'agence de sa société,
- prévoir les matériels et outillage nécessaires à ses interventions.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce au bureau ou à distance (quand le professionnel est en intervention).

**Critères de performance**

les échéances et les délais contractuels sont respectés  
tous les dossiers, matériels et outillages nécessaires sont approvisionnés  
le planning de la journée du professionnel est optimisé  
les estimations des temps d'intervention sont réalistes  
les prises de rendez-vous sont efficaces (lieu, heure, défaut constaté par le client)

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître les outils de communication (téléphone mobile, mail, fax par exemple)  
Connaître la constitution du dossier client  
Connaître les procédures de gestion des matériels et des dossiers en vigueur dans l'entreprise

Estimer des temps d'intervention et de déplacement  
Planifier des interventions à l'aide d'un agenda, d'un planning (papier, électronique)  
Exploiter le dossier client  
Définir les éléments, matériels et outillage nécessaires pour une intervention de maintenance

Communiquer oralement et par écrit avec le client et les autres techniciens  
Mobiliser un comportement orienté client pour lui donner satisfaction au mieux de ses intérêts et de ceux de l'entreprise

Manipuler des chiffres et utiliser les ordres de grandeur  
Organiser et préparer son action en mobilisant les moyens nécessaires

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	37/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE**  
**N° 11**

**Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance préventive du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A l'aide du dossier client, des informations fournies par l'utilisateur et de la lecture de l'historique du système en local ou à distance :

- vérifier à distance le fonctionnement de l'installation,
- contrôler visuellement les composants du système et s'assurer de la fiabilité de l'alimentation électrique autonome,
- corriger les dysfonctionnements informatiques et mettre à jour les logiciels,
- remplacer le matériel consommable (tel que batteries, piles, papier enregistreur),
- procéder aux essais nécessaires à la vérification du fonctionnement de l'installation,
- signaler par écrit au client, dans sa fiche d'intervention, la nécessité de modifier ou de dépanner l'installation de surveillance, le cas échéant,
- effectuer une synthèse orale de son intervention à l'utilisateur,
- récupérer, avant de quitter le lieu de son intervention, les matériels remplacés (écran, carte électronique, pile, batterie) en vue de leur recyclage.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur site en présence de l'utilisateur ou d'un responsable, ou à distance par télémaintenance. Le professionnel intervient seul, ou parfois avec un collègue pour les installations importantes.

**Critères de performance**

les opérations contractuelles d'entretien sont réalisées en totalité et correctement  
la durée de l'intervention est en adéquation avec le niveau de complexité et la dimension du système  
la fiche d'intervention est correctement renseignée (opérations d'entretien réalisées, dysfonctionnements constatés et corrigés, préconisations de modification)  
les matériels remplacés sont récupérés pour recyclage  
les informations fournies au client oralement et par écrit sont claires et complètes  
les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître les lois fondamentales du courant électrique  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance intrusion  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de contrôle d'accès  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de vidéosurveillance  
Connaître le fonctionnement d'un multimètre  
Connaître les procédures de collecte des matériels à recycler en vigueur dans l'entreprise  
Connaître les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risque électrique par exemple)

Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance  
Effectuer des mesures de tension, de courant électrique à l'aide d'un multimètre  
Dérouler des essais fonctionnels  
Régler et paramétrer les composants du système de surveillance intrusion en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou par télétransmission

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	38/48

Régler et paramétrer les composants du système de contrôle d'accès en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou par télétransmission

Régler et paramétrer les composants du système de vidéosurveillance en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou par télétransmission

Diagnostiquer un dysfonctionnement

Mettre à jour les logiciels et remplacer les composants défectueux

Communiquer oralement et par écrit avec le client, le télésurveilleur et les fournisseurs de matériels de surveillance

Mobiliser un comportement orienté client pour lui rendre compte de l'avancement ou du résultat de sa prestation

Mettre en œuvre un mode opératoire

Intégrer les principes du développement durable dans son travail

Evaluer le résultat de son action

Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	39/48

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE**  
**N° 12**

**Réaliser l'intervention de maintenance ou de télémaintenance corrective du système de surveillance intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès**

**Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

A l'aide du dossier client :

- s'informer auprès de l'utilisateur des dysfonctionnements constatés,
- consulter le journal des événements, localement ou à distance,
- effectuer le diagnostic du système de surveillance, en utilisant une démarche logique de dépannage, sur place ou à distance
- procéder à la réparation de l'installation, provisoire ou définitive selon que le professionnel dispose ou non des pièces et des logiciels à changer,
- réaliser les essais fonctionnels pour vérifier l'efficacité de l'intervention et le fonctionnement correct de l'installation,
- établir la fiche d'intervention et rendre compte oralement au client ou à l'utilisateur,
- effectuer des préconisations de modification de l'installation de surveillance si nécessaire,
- actualiser le dossier technique selon l'intervention effectuée,
- récupérer, avant de quitter le lieu de son intervention, les matériels remplacés (écran, carte électronique, pile, batterie) en vue de leur recyclage.

**Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre**

La compétence s'exerce sur site en présence de l'utilisateur ou d'un responsable. Le professionnel intervient seul.

**Critères de performance**

le questionnement client est réalisé et pertinent  
les démarches de diagnostic et de dépannage du système sont logiques  
le système fonctionne correctement à l'issue du dépannage  
la durée du dépannage est en adéquation avec le niveau de complexité de la panne  
le dossier technique est correctement actualisé  
la fiche d'intervention est correctement renseignée  
les informations fournies au client oralement et par écrit sont claires et complètes  
les matériels remplacés sont récupérés pour recyclage  
les préconisations de modifications sont pertinentes  
les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées

**Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels**

Connaître les lois fondamentales du courant électrique  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de surveillance intrusion  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de contrôle d'accès  
Connaître le fonctionnement des composants des systèmes de vidéosurveillance  
Connaître le fonctionnement d'un multimètre  
Connaître les procédures de collecte des matériels à recycler en vigueur dans l'entreprise  
Connaître les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risque électrique par exemple)

Exploiter les documentations techniques des matériels de surveillance  
Effectuer des mesures de tension, de courant et de résistance électrique à l'aide d'un multimètre

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	40/48

Diagnostiquer un dysfonctionnement sur place ou à distance  
Régler et paramétrer les composants du système de surveillance intrusion en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou à distance  
Régler et paramétrer les composants du système de contrôle d'accès en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou à distance  
Régler et paramétrer les composants du système de vidéosurveillance en fonction de l'efficacité demandée, si nécessaire à l'aide d'un ordinateur portable ou à distance  
Remplacer les composants d'un système de surveillance et mettre à jour les logiciels  
Dérouler des essais fonctionnels

Communiquer oralement et par écrit avec le client, le télésurveilleur et les fournisseurs de matériels  
Mobiliser un comportement orienté client pour lui rendre compte de l'avancement ou du résultat de sa prestation  
Gérer des situations interpersonnelles en cas de conflit avec le client, l'utilisateur ou des tiers

Mettre en œuvre un mode opératoire  
Intégrer les principes du développement durable dans son travail  
Evaluer le résultat de son action  
Appliquer les consignes de sécurité individuelles et collectives (travail en hauteur, risques électriques par exemple)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	41/48

## FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

### Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au cours de ses activités d'installation et de maintenance de systèmes de surveillance :

- paramétrer le système de surveillance intrusion (y compris le transmetteur),
- paramétrer le système de vidéo-surveillance,
- paramétrer le système de contrôle d'accès,
- paramétrer le réseau informatique du client,
- consulter le journal des événements, localement ou à distance,
- communiquer par écrit avec le bureau d'études, le client, l'administrateur réseau et le télésurveilleur,
- rédiger les comptes-rendus de recettes de chantier et les fiches d'intervention de maintenance.

#### Critères de performance

Les tests fonctionnels sont réalisés

Les réglages et paramétrages permettent un fonctionnement du système répondant aux exigences du client, du bureau d'études, de l'administrateur réseau, du télésurveilleur et aux caractéristiques du support de communication

Le niveau de sécurité informatique du réseau est préservé

Le réseau informatique est fonctionnel

Les paramètres sont sauvegardés sur mémoire informatique

Les procédures d'exploitation sont rédigées de manière professionnelle, claire et adaptée au niveau de compréhension de l'utilisateur

Les informations échangées par écrit avec le bureau d'études, le client, l'administrateur réseau et le télésurveilleur permettent de lever les ambiguïtés

Les comptes-rendus de recettes sont clairs, exhaustifs et sans erreur

La fiche d'intervention de maintenance est correctement complétée

Les informations fournies par écrit au client sur l'intervention de maintenance sont claires

### Diagnostiquer un problème et le résoudre

#### Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au cours de ses activités d'installation et de maintenance de systèmes de surveillance :

- vérifier la conformité technique du chantier d'installation,
- s'informer des dysfonctionnements constatés auprès de l'utilisateur,
- consulter le journal des événements, localement ou à distance,
- effectuer le diagnostic du système de surveillance, en utilisant une démarche de dépannage,
- procéder sur place ou à distance à la réparation de l'installation, provisoire ou définitive selon que le professionnel dispose ou non des pièces à changer et des logiciels à mettre à jour,
- réaliser les essais fonctionnels pour vérifier l'efficacité de l'intervention et le fonctionnement correct de l'installation.

#### Critères de performance

Les imprévus sur le déroulement du chantier sont correctement traités vis-à-vis du planning

La conformité du chantier d'installation aux exigences techniques du dossier du bureau d'études est respectée à l'issue des différentes étapes (passage de câbles, fixation des matériels, réglages)

Les démarches de diagnostic et de dépannage du système sont logiques

Le système fonctionne correctement à l'issue de la mise en service et du dépannage

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	42/48

# **Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail**

## **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Au cours de ses activités d'installation et de maintenance de systèmes de surveillance :

- analyser les risques liés à son poste de travail à chaque phase du chantier,
- appliquer scrupuleusement les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé,
- porter systématiquement ses EPI et utiliser les protections collectives adaptées.

## **Critères de performance**

Les consignes de sécurité et les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé sont respectées.

## **Communiquer oralement et gérer les situations de crise**

### **Description de la compétence – processus de mise en œuvre**

Au cours de ses activités d'installation et de maintenance de systèmes de surveillance :

- communiquer par oral avec le bureau d'études, le client, l'administrateur réseau et le télésurveilleur pour obtenir toutes les informations nécessaires
- gérer des situations interpersonnelles en cas de conflit avec le client, l'utilisateur ou des tiers

## **Critères de performance**

Les informations transmises par oral sont comprises

Les situations de crises sont gérées avec calme

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	43/48



# Glossaire du REAC

## Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

## Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

## Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

## Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

## Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

## Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

## Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

## Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	45/48

### **Savoir-faire organisationnel**

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

### **Savoir-faire relationnel**

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

### **Savoir-faire technique**

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

### **Titre professionnel**

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
TSSIV	REAC	TP-00120	07	14/12/2015	14/12/2015	46/48

**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

